

# Fédération Syndicale Unitaire Y de Dôme

N°49  
S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

SEPTEMBRE  
2006

Prix du  
Numéro  
0,30 €

Page 1 : Pour la défense de l'école publique  
Page 2 : Pour une paix durable et respectueuse des droits des peuples - Action : des échéances importantes  
- Grève le 28 (modalités)  
Page 3 : Analyser, débattre, agir sans attendre.  
Page 4 : En bref  
Pages 5 et 6 : Les Sans-Papiers ne sont pas

Dispensé de timbrage

CTC Clermont-Fd

Déposé le 20-09-2006

Maison du peuple - 29 Rue Gabriel Péri - 63 000 CLERMONT-FD

Tel. : 04 73 31 24 83 - Fax : 04 73 31 76 87 - email : fsu63@fsu.fr

Site web : <http://auvergne.fsu.fr>

Bulletin de la FSU du Puy de Dôme - Trimestriel - N°CPPAP 0311 S 07820 - N°ISSN 1247 - 2573

Directeur de la publication : Claude Delétang

## POUR LA DEFENSE DE L'ECOLE PUBLIQUE

**Personnels, jeunes, étudiants, parents, nous sommes tous concernés.**

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

### En cette rentrée 2006 :

- dans le 1<sup>er</sup> degré : alors que les effectifs augmentent, ce sont 4 nouveaux retraits qui sont infligés à notre département. Depuis l'année 2000, notre département a perdu 75 postes alors que plus de 500 élèves supplémentaires sont scolarisés !

- dans le second degré : à cette rentrée notre académie perd l'équivalent de 92 postes dont 14 dans les collèges du Puy de Dôme.

Après la réduction des moyens de remplacement, le renoncement à la scolarisation des plus jeunes, les attaques portent désormais sur l'enseignement spécialisé et la formation - initiale et continue - des enseignants

- la circulaire de rentrée qui, pour la première fois n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les organisations syndicales décline une politique éducative " réactionnaire " marquée par le recours à la sanction (note de vie scolaire) et à l'exclusion (apprentissage à 14 ans). Cette politique éducative ségrégative va laisser sur le bord du chemin les élèves les plus fragiles !

- avec le recrutement d'emplois de vie scolaires dont les contrats sont " limités " à 10 mois et pour lesquels, à ce jour, aucune formation n'est prévue, la précarité augmente encore dans l'Education Nationale.

### Pour la rentrée 2007 :

Le budget 2007 poursuit et amplifie l'entreprise de dégradation du service public d'éducation. 8700 postes (sur les 19 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires)

manqueront pour assurer un service public de qualité. Dans le même temps, dans l'enseignement supérieur et la recherche, les engagements de créations de postes (1500 au lieu de 3000) ne sont pas tenus.

Le gouvernement avait déjà abandonné toute priorité à l'éducation, il continue aujourd'hui de démolir le service public. La FSU dénonce les arbitrages budgétaires du gouvernement qui conduiront à réduire considérablement les moyens du service public. C'est bien l'ensemble de la communauté éducative qui est concernée. C'est dans l'unité qu'elle doit réagir : organisations syndicales de salariés, fédérations de parents d'élèves, syndicats de lycéens et d'étudiants.

Déjà nombre d'entre eux appellent à la grève et à la manifestation le 28 septembre. Il faut créer au plus vite les conditions d'une mobilisation unitaire et interprofessionnelle inscrite dans la durée. Les suppressions de postes qui viennent d'être annoncées dans la fonction publique sont en effet significatives d'une volonté de démantèlement des services publics dont chacun subira les effets désastreux, les salariés comme les usagers, les parents comme les enfants. Ce que nous avons fait et réussi pour le retrait du CPE nous pouvons et nous devons le refaire pour la défense de l'emploi et des services publics.

*Michel Bouchet*

**Grève le 28 septembre  
(voir modalités en page 2)**

## POUR UNE PAIX DURABLE ET RESPECTUEUSE DES DROITS DES PEUPLES

Au cours de ces derniers mois la FSU a manifesté avec force son indignation face à l'offensive militaire israélienne au Liban... Des pans entiers du pays, villes, villages, hôpitaux, écoles, infrastructures routières, ont été systématiquement pilonnés multipliant les morts et les blessés dans les populations civiles. La FSU condamne la logique guerrière qui prévaut depuis plusieurs années. Les bombardements de populations civiles, les prises d'otages, ne sauraient constituer une solution à la crise. Face aux tergiversations et à l'impuissance des instances internationales, la FSU réaffirme son exigence d'une pleine application des résolutions de l'ONU concernant les territoires palestiniens et le Liban. Une solution viable et durable aux tragédies que vit le Proche-Orient passe par la garantie des droits des peuples libanais, palestinien et israélien à vivre en paix, dans des États aux frontières sûres et reconnues, donc à déterminer librement leur destin dans le respect des principes de la Charte des Nations unies.

C'est pourquoi la FSU 63 vous invite à participer à toutes les initiatives prises dans le cadre de la " Semaine Européenne Contre la Guerre " et de la " Journée Internationale pour la Paix " par le collectif clermontois " Pour une paix juste et durable au Proche-Orient "

☞ Mardi 26 Septembre. 12 H Repas  
Libanais au restaurant universitaire.

☞ 17H Fac de lettres, Clermont-Fd.  
Projection du film "08/2005 : dans la prison de Jéricho en Palestine" de Chris Den Hond et Mireille Court et débat animé par l'AFPS et des étudiants présents au Liban cet été.

*Francis Vergne*

## ACTION : DES ECHEANCES IMPORTANTES

Les semaines qui viennent vont être chargées en matière d'action et notre responsabilité importante dans la mobilisation. Nous avons reçu divers matériels (affiches, tracts en direction de la population) et de multiples dates sont dans le paysage. Il importe de redonner le sens de ces initiatives pour que chacun perçoive les enjeux et puisse exercer ses responsabilités.

### Réussir le 28 septembre

Le premier enjeu est bien sûr de réussir la grève du 28 : cette journée de grève et de manifestations à une date proche de la rentrée pèsera fortement dans le rapport de forces et dans la possibilité de poursuites. Sa réussite suppose un travail de terrain à la fois auprès des collègues et auprès de l'opinion. De ce point de vue l'unité réalisée entre fédérations de l'EN, FCPE et organisations de jeunes est positive (et la FCPE a annoncé clairement son soutien à la grève): cette unité se concrétise par le matériel unitaire portant sur le budget (tract et autocollant). Mais il importe que la mobilisation puisse se faire aussi sur des propositions de transformation du système éducatif et là dessus l'unité est plus difficile; c'est la raison pour laquelle a été édité un matériel (tract) spécifique à la FSU destiné essentiellement à l'opinion (diffusion dans des lieux publics par exemple). Il importe de mener la campagne sur les deux fronts en ayant à l'esprit d'une part qu'elle doit aussi s'adresser à l'opinion et d'autre part qu'elle est destinée à durer : en effet si nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de dire quelles peuvent être les suites, le 28 ne restera pas sans suites.

*Michel Bouchet*



## Grève et manifestation le 28 septembre

**Rassemblement à 10 h, place de Jaude**

### Manifestation :

par la rue Gonod, Boulevard Charles de Gaulle, Boulevard François Mitterrand, Avenue Vercingétorix, rue Ballainvilliers, place H. Renoux, rue du Maréchal Juin puis Boulevard Desaix, Préfecture

Animation du cortège FSU, service d'ordre, apparition de la FSU (drapeaux, banderoles, autocollants) Tous les coups de main sont les bienvenus. S'adresser à Éric Ragain, Claude Delétang, Michel Nouhen ou Michèle Aldon

# Analyser, débattre, agir sans attendre.

## Conseil pédagogique – Groupe de compétences en langue vivante – Note de vie scolaire

La rentrée 2006 est marquée par la loi Fillon dont l'entrée en vigueur se fait avec pour toile de fond, d'une part la décentralisation qui touche de plein fouet les personnels TOS, d'autre part la mise en oeuvre de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) ; tout cela allant vers toujours plus d'autonomie pour les établissements ; sans oublier les réductions drastiques de moyens et la disparition programmée de milliers de postes.

Trois des mesures phares de la loi Fillon au collège sont :

- ☞ la note de vie scolaire,
- ☞ la mise en place de groupes de compétences en langues vivantes (repoussée à la rentrée prochaine dans de nombreux établissements du fait de la difficulté organisationnelle que ce système induit)
- ☞ le conseil pédagogique.

Chacun a pris connaissance des textes officiels de la loi d'orientation et il ne faut pas réfléchir longtemps avant d'en saisir le commun dénominateur à savoir la Thélotisation, ou bien culture de l'évaluation, de notre système éducatif.

Emmanuel Davidenkoff \*, dénonce sur son blog l' " **Évaluationnite aigüe** " Nous entrons en effet dans l'ère de l'évaluation tous azimuts : celle des comportements des élèves, celle des pratiques, mises en oeuvre et évaluations pédagogiques des enseignants, et celle des compétences en langues, au iota près (cf. Portfolio européen des langues) comme si l'acquisition des savoirs et compétences avait un caractère linéaire !

Pour évaluer, mesurer, il faut avoir des outils, des critères ; or ceux qui ont été choisis sont directement inspirés des standards internationaux d'origine anglo-saxonne comme le montre Romuald Normand \*\* dans un article intitulé " **Education, un gouvernement invisible** " (revue Nouveaux Regards N° 29). En se dotant d'un pareil instrument on crée l'illusion de la fiabilité prétendant à l'objectivité absolue, donc irréfutable dans ses conclusions. Qui plus est, ce système à l'apparence quasi scientifique semble enfin faire accéder le monde de l'enseignement à cette pseudo modernité dont se pare l'entreprise conquérante du vingt et unième siècle en adoptant son langage et ses modes de fonctionnement.

Dans un pareil système, l'individu, élève - par la suite parent d'élève - est passé au crible et mis en demeure d'atteindre les " résultats attendus " tant en matière de niveau scolaire que de comportement (cf. les PPRE, mais

aussi le rapport de l'INSERM sur le repérage, grâce à la biométrie, des futurs délinquants dès l'âge de trois ans !). Celui-ci est placé devant ses propres responsabilités quand a été fait le constat de ses faiblesses et manquements. Et ce, bien sûr, sans que l'on s'arrête à considérer les facteurs socio-économiques qui mettent plus que jamais à mal l'égalité.

Ainsi les CPE seront-ils amenés à noter les comportements en même temps que de tenter d'établir le dialogue avec les jeunes. La difficulté de leur tâche sera alors d'autant plus grande que les modes d'approche seront antinomiques. Mais ne se dit-il pas que ce corps est amené à disparaître prochainement (cf. assèchement des recrutements de CPE) ? En vidant de sens cette fonction, on pourra aisément la faire disparaître...

Pour ce qui est du conseil pédagogique le risque est grand. En effet, la volonté du gouvernement existe de créer un niveau hiérarchique supplémentaire qui pèserait sur la vie pédagogique des établissements, donc des enseignants.

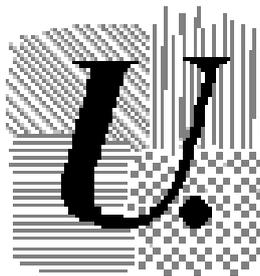
Toutes ces mesures entrent en application au moment où se met en place la LOLF dont la logique pure est celle de la performance, synonyme d'économies. Il s'agit en effet pour les établissements de contractualiser avec l'autorité académique les moyens et les objectifs. Les résultats finement mesurés, on n'en doute pas, feront l'objet d'un rapport annuel. Verra-t-on un jour les établissements déposer le bilan s'ils n'ont pas rempli les objectifs, comme cela arrive d'ores et déjà en Grande-Bretagne ?

Un rapport de l'Inspection Générale relatif à l'expérimentation de la LOLF à Bordeaux et Rennes arrivait à cette double conclusion : " il faut approfondir la formation des chefs d'établissements à la démarche d'évaluation (et) développer des actions de formation initiale et continue sur la loi organique en direction des personnels enseignants ". Nous n'avons donc pas fini de compter et d'évaluer...

Voilà pourquoi il y a urgence à nous opposer, dans tous les établissements et par tous les moyens, à ces mesures à la logique pernicieuse et aux effets délétères.

\* Emmanuel Davidenkoff : *Écrivain et journaliste spécialiste de l'éducation*

\*\* Romuald Normand: *membre du groupe de sociologie politique et morale (EHESS) et du groupe d'études sociologiques (INRP)*



# En bref - En bref - En bref - En bref



## Élections du Comité Technique Paritaire (C.T.P.) et du Comité Hygiène et Sécurité (C.H.S.) de la région Auvergne

Par le transfert des TOS de lycées et lycées agricoles l'effectif des personnels de la région Auvergne ont plus que doublé. Ceci entraîne la nécessité de procéder à de nouvelles élections du C.T.P. et du C.H.S. de la région. La FSU Auvergne appelle à voter et à faire voter pour les listes FSU présentées par l'UNATOS-FSU et le SNETAP-FSU du 9 au 19 octobre (vote par correspondance uniquement).

**Pour un syndicalisme différent, efficace, pluraliste, unitaire :**

**Votez, faites voter pour les listes des syndicats de la FSU dès réception du matériel de vote !**

### Les Etats généraux toujours d'actualité

Le second enjeu est de poursuivre les Etats généraux pour l'avenir des jeunes : s'ils ne se limitent pas aux questions d'éducation et de formation, ils doivent s'articuler avec l'action éducation. La date du 25 novembre a été retenue pour l'initiative nationale (nous allons en rediscuter avec nos partenaires, notamment l'UNEF, mais pour l'instant il n'est pas envisagé de changer) et qu'il importe d'avoir des initiatives locales, essayant de rassembler au delà des organisations représentées au plan national (lesquelles d'ailleurs ne sont pas toujours présentes au plan local). Bien évidemment il est possible dans ce cadre de se limiter à une question particulière.

Tout cela demande un investissement important de la section départementale, d'autant que bien souvent sur le terrain l'essentiel du travail et de la mobilisation repose sur la FSU et ses syndicats mais chacun peut mesurer les enjeux à la date où nous sommes. Nous ferons le point sur les initiatives que nous pourrions prendre au prochain CDFD (le 9 octobre), mais chacun doit d'ores et déjà y réfléchir et faire profiter le secrétariat départemental du fruit de ses réflexions.

### Formation le 19 octobre

La FSU Auvergne organise à l'intention des sections départementales et de leurs syndicats une journée régionale de formation et d'échange sur deux thèmes.

- ☞ L'action sociale. Ses enjeux et nos modalités d'intervention dans les différentes instances.
- ☞ Le Plan régional de développement des formations. Où en sommes nous ? Quelles interventions pour la FSU et ses syndicats ?

Cette journée se tiendra le Jeudi 21 Septembre dans les locaux de la FSU 63 (Maison du Peuple, Clermont-fd). Elle est ouverte à tous les syndiqués intéressés par ces thèmes et donne droit à autorisation d'absence sur la base d'une convocation à cette instance.

Les camarades intéressés doivent s'inscrire rapidement à la section départementale.

## Les Sans-Papiers ne sont pas dangereux. Ils sont en danger Il faut les régulariser.

Même s'il déclarait il y a un an que les Réseaux Education Sans Frontières présents dans de nombreuses villes ne représentaient rien, Nicolas Sarkozy a été obligé de faire quelques pas en arrière devant la mobilisation croissante aux côtés des élèves et de leurs familles sans-papiers.

Il publiait en octobre 2005, une première circulaire dans laquelle il déclarait qu'aucune famille ayant un enfant scolarisé, ni aucun élève ne serait expulsé en cours d'année scolaire. Cette promesse, comme celles qui ont suivi, était mensongère. Des enfants, des adolescents, leurs parents, de jeunes majeurs isolés, tous venus en France pour y trouver une vie meilleure ont été expulsés. D'autres doivent se cacher et vivre dans la peur quotidienne d'être arrêtés, détenus dans un centre de rétention puis expulsés vers le pays qu'ils avaient fui et où leur vie est en danger.

Au printemps, avec le soutien du gouvernement et de toute la droite parlementaire, Sarkozy faisait voter une nouvelle loi sur l'entrée et le séjour des étrangers (CESEDA). Plus restrictive encore que la précédente, elle va fabriquer des sans-papiers à vie et précariser tous les étrangers présents sur le territoire, en rendant quasiment impossible le regroupement familial et en réduisant toujours plus le Droit d'Asile.

Au mois de juin 2006, Nicolas Sarkozy, toujours poussé par l'indignation visible et grandissante de la population, publiait cette fois une circulaire dans laquelle il promettait la régularisation des familles d'enfants scolarisés. Deux mois après, en ce début d'année scolaire, force est de constater que le ministre de l'Intérieur a une nouvelle fois menti et fait des promesses sans lendemain. Des familles avaient repris espoir, elles sont toujours sans titre de séjour. Des enfants sont parfois déscolarisés tout simplement parce que leurs parents ont peur d'être arrêtés. Les jeunes majeurs isolés, sciemment écartés d'une possible régularisation par la circulaire Sarkozy, sont toujours menacés d'expulsion vers un pays où rien ni personne ne les attend.

Si les militants de RESF, mobilisés pendant tout l'été, ont pu empêcher des expulsions, de nombreuses personnes se retrouvent dans une situation inextricable : ni régularisables ni expulsables ; à l'image de ce jeune kurde irakien de Mossoul à qui le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a refusé, au mois de juillet 2006, le droit de vivre en France mais qui ne peut être expulsé faute de ligne aérienne vers le Kurdistan irakien... La préfecture de Clermont-Ferrand osait déclarer au Tribunal Administratif que “ *la situation s'était bien améliorée dans cette région depuis l'intervention américaine* ”.

Ni régularisables ni expulsables, ils doivent quand même travailler pour vivre. Ces travailleurs illégaux se retrouvent dans une totale dépendance vis-à-vis de leurs employeurs (qui parfois les dénoncent) et ne bénéficient d'aucun des droits du travail auxquels chacun doit pouvoir prétendre. Ils sont confrontés à la précarité, la surexploitation et le non-droit et sont la proie de logeurs peu scrupuleux qui leur louent, fort cher, des logements insalubres dans lesquels leurs enfants contractent des maladies en particulier le saturnisme.

Parce qu'ils sont contraints d'accepter l'inacceptable, leur exploitation permet de tirer vers le bas l'ensemble des droits des salariés, les sans-papiers sont indispensables pour toute une partie du patronat en France et en Europe.

L'immigration assure ainsi un rôle de laboratoire de la flexibilité du travail dans lequel l'étranger sans titre représente, pour l'employeur, le travailleur idéal (une main d'œuvre totalement disponible, pas de cotisations sociales, pas de contraintes réglementaires, une rémunération largement inférieure au SMIC...) La pénurie de postes, organisée par le gouvernement au sein de l'Inspection du travail, favorise le développement de ces secteurs de non-droit. Dans le tour de passe-passe habituel de Sarkozy, les sans-papiers victimes du travail illégal deviennent les “ clandestins ” fauteurs de troubles et le ministre de l'Intérieur peut aller se faire applaudir par les patrons du Medef.

Pendant les mois qui nous séparent de l'élection présidentielle, Sarkozy va tenter d'expulser des sans-papiers en fonction des résultats aux sondages sur sa cote de popularité. Il continuera à expliquer que sa politique est ferme et humaine. Elle n'est rien de cela, elle est abjecte et xénophobe. C'est une politique cynique au service du patronat et des ambitions présidentielles d'un de ses fidèles serviteurs.

# Sarkozy ment et transforme les Sans-Papiers en matériel électoral

Réseau éducation Sans Frontières 63

## Unis Contre Une Immigration Jetable

Les Sans-Papiers ne sont pas dangereux. Ils sont en danger Il faut les régulariser

### Rappel :

**Rentrée 2005 :** RESF n'est " rien " selon Nicolas Sarkozy

**Octobre 2005 :** premier pas en arrière devant la mobilisation croissante aux côtés des élèves sans-papiers : une circulaire du ministre de l'Intérieur garantit qu'aucune famille ayant un enfant scolarisé ne sera expulsée

1<sup>er</sup> mensonge comme pourraient en attester tous ceux qui ont dû se cacher et vivre dans la peur quotidienne d'être arrêtés, détenus dans un centre de rétention puis expulsés vers le pays qu'ils avaient fui et où leur vie est en danger.

**Printemps 2006 :** nouvelle loi sur l'entrée et le séjour des étrangers (CESEDA).

Plus restrictive encore que la précédente, elle tend à fabriquer des sans-papiers à vie et à précariser tous les étrangers présents sur le territoire, en rendant quasiment impossible le regroupement familial et en réduisant toujours plus le Droit d'Asile.

**juin 2006 :** circulaire de Sarkozy promettant la régularisation des familles d'enfants scolarisés.

En réalité, de nombreuses familles sont toujours sans titre de séjour et leurs enfants ont fait leur rentrée dans des conditions de grande précarité et de grande pauvreté.

Les jeunes majeurs isolés, sciemment écartés d'une possible régularisation par cette circulaire, sont quant à eux toujours menacés d'expulsion vers un pays où rien ni personne ne les attend.

**Rentrée 2006 :** nous ne laisserons pas les sans papiers n'être que du matériel électoral en fonction des résultats des sondages sur la cote de popularité des uns ou des autres.

**AUCUNE CHAISE VIDE  
DANS NOS ÉTABLISSEMENTS  
À LA RENTRÉE, NI APRES !!!**



## Ne laissons pas expulser les Sans-papiers

# Manifestation

## Samedi 7 octobre

## 15 h Place de La Victoire

## Clermont-Ferrand

**Réunions du Collectif RESF/UCIJ :** chaque lundi à 18 h au Centre Jean Richepin, rue Jean Richepin local LDH à Clermont-Ferrand.